

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 10 DÉCEMBRE 2020

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 2 décembre 2020, s'est réuni dans la salle des fêtes de Chargey-lès-Gray, le 10 décembre à 18h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, CLEMENT Christelle, DAGUET Nadine, DEMANGEON Claude, DEMARCHE Dylan (remplace CARTERET Jean-Paul), DOUSSOT Dimitri, GAUTHIER Claudie, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, PAQUIS Martine, PATE Pierre, RENEVIER Michel, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès.

Etaient porteurs d'un pouvoir : /

Etaient absents : CARTERET Jean-Paul (remplacé par DEMARCHE Dylan), CHAUSSE Jean-Pierre, COLINET Patrice, DEGRENAND Bruno, GHILES Philippe, NOLY Jean, VILENEUVE Régis.

Secrétaire de séance : CLEMENT Christelle.



CS/10-12-2020/N°6

FINANCES LOCALES **DECISIONS BUDGETAIRES**

MISE A LA REFORME DE BIENS

Le président explique que l'état de l'actif 2019 fait état de deux biens dont la valeur nette comptable est à 0.

Il propose donc de mettre à la réforme les biens suivants :

Désignation	Date acquisition	Valeur brute	Durée amortissement	Valeur nette au 31-12-19
2 ordinateurs portables	2016	1.882,39 €	3 ans	0 €
Logiciels (pack Microsoft Office + antivirus)	2017	670,81 €	2 ans	0 €

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, approuve et autorise la mise à la réforme des biens cités ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Frederick HENNING
Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20201210-CS-10122020-N06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2020

Affichage : 14/12/2020

